Province de Québec
MRC de Drummond
Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham

# AVIS PUBLIC

**Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham**

**« Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal »**

**AVIS** est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité que conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham a adopté, lors de sa séance tenue le 2 novembre 2026, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2027.

QUE les séances débuteront à 19 h 30 au Centre des loisirs au 305, rue St-Pierre, Saint-Germain-de-Grantham ;

QUE les jours de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

| **Calendrier des séances ordinaires 2027** | | | |
|---|---|---|---|
| 11 janvier | 1er février | 1er mars | 5 avril |
| 3 mai | 7 juin | 5 juillet | 16 août |
| 7 septembre (mardi) | 4 octobre | 1er novembre | 6 décembre |

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

DONNÉ à Saint-Germain-de-Grantham, ce 5e jour du mois de novembre 2026.

Julie Galarneau, ADM. A.
Directrice générale et greffière-trésorière

***CERTIFICAT DE PUBLICATION***

Je, soussignée, Julie Galarneau, directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil municipal et sur le site Internet de la Municipalité ce 5e jour du mois de novembre 2026 entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5e jour du mois de novembre 2026.

Julie Galarneau, Adm. A.
Directrice générale et greffière-trésorière